cements hypothécaires.
signé est chargé de placer des sommes
e certaine importance au 4 ½ %, en
t en second rang.
P. Favre, notaire, Bulle.

D'ITALIE PUR RAISIN
bon par l'analyse de M. de Vevey,
qui est à disposition.
e : 58 c. le litre; vin blanc : 46 c.
par quantité en dessous de 10 litres.
ôt à l'*hôtel du Cheval-Blanc*,
Grand choix de vins vaudois. [564

CHOCOLAT
ouchard
ÉRIORITÉ INCONTESTÉE,
MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

A vendre :
ommer sur place, environ 5000 pieds
et *regain*, écurie pouvant contes
èces de bétail.
ser au propriétaire, Elie Dafflon,
Sorens. [574

dies du bas-ventre.
es des organes génitaux. Contagion.
crets et leurs suites. Impuissance.
ent. Pollutions. Ardeur d'urine. Per
nales. Hématurie. Affections de la
des reins. Traitement par corres
. Remèdes inoffensifs. Point de dé
nt dans sa profession; discrétion.
Polyclinique privée, Glaris.

la Croix-Blanche
A BULLE
gruaux de *maïs* pour le ménage.—
gruaux d'*avoine*, dits d'*épeau*
etites *fèves* décortiquées.—*Orge*
Blé noir pour la volaille. —
s fourragères.
ge de graines contre farine, son et
nurées. [335

ier : Au centre de la ville, un bel *appartement*. Entrée à
sser au bureau du journal. [441

A VENDRE
maraîche rière le territoire de Sem
un bon rapport, de la contenance de
s 51 ares, soit 9 poses 309 perches.
sser au notaire Andrey, à Bulle. [600

périorité indisputable
ACAO SOLUBLE
Marque
SPRUNGLI
Zürich
CHOCOLAT
tablettes et en poudre

ier : Au N° 166, au centre de la ville de Bulle, une *boulan*
comprenant un magasin, un four en
une cour et un hangar, ainsi qu'un
t avec trois pièces, une cuisine fraî
réparée. [605

Messager boiteux
de Berne et Vevey
vente à l'imprimerie de *la Gruyère*.

Ivrognerie.
ivants certifient la guérison de ma
tenue par le traitement par corres
e et les remèdes inoffensifs de l'Eta
t pour la guérison de l'ivrognerie de
uisse) : N. de Moos, Hirzel; A. Vol
lach; F. Domini Walther, Courcha
Krähenbuhl, Weid p. Schönenwerd;
anz, Röthenbach (Berne); Mme Sim
en, inst., Ringingen; F. Schneeberger,
Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne).
tie! Traitement soit avec consente
t à l'insu du malade. Moitié des frais
après guérison. Attestations, prospec
tionnaire gratis. Adresser : *A l'Eta
t pour la guérison de l'ivrognerie*, à
[391

lle. — Imprimerie Emile Lenz.

Septième année. **N° 45.** En avant la Grue! Samedi 10 novembre 1888.

LA GRUYÈRE

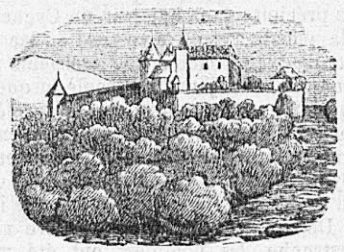

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —
Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

Bulle, le 9 novembre 1888.

La catastrophe de Montreux.

Un véritable désastre vient de se produire chez nos voisins de Montreux.

Les journaux donnent à ce sujet les détails suivants :

Mardi matin, à 5 ¼ h., le réservoir de Sonzier, fournissant la force motrice du tramway électrique Vevey-Montreux-Chillon, a crevé.

L'énorme masse d'eau qu'il renfermait s'est précipitée sur la pente, enlevant tout sur son passage et dévastant le hameau de Pertit, les Vuarennes et Vernex.

Plusieurs maisons ont été emportées ou gravement endommagées; des jardins et des vignes en grand nombre sont détruits. La terre végétale, entraînée en masse par la force du courant, formait avec l'eau une boue liquide qui a envahi tout le bas de Vernex; beaucoup de caves et plusieurs magasins en sont complètement remplis.

La grande route est interceptée, la voie du chemin de fer impraticable; les trains transbordent.

Toute la population valide s'est mise sur pied, travaillant au sauvetage des habitations en péril et élevant partout des digues.

Il y a malheureusement plusieurs morts. Des personnes, surprises au lit par la catastrophe, n'ont pas eu le temps de fuir.

D'après les dernières nouvelles, il y aurait 9 morts, dont 2 enfants de la famille Rosset; trois blessés sont à l'infirmerie.

De vraies barricades de blocs de pierre et de poutres interceptent la route Vernex-Vevey. La terrasse de l'hôtel du Cygne est couverte d'une couche épaisse de terre et de débris de toute sorte.

Le chemin de fer a cependant été rétabli dans la journée.

Voici de nouveaux détails que nous fournit l'*Estafette* :

Le réservoir destiné à contenir les eaux nécessaires à l'usine électrique et au tramway Territet-Montreux-Vevey était bâti en maçonnerie à gros blocs et cimenté. Il contenait environ 6 millions de litres. Les murs, qui paraissaient solides, étaient très larges au bas, allaient en s'amincissant et étaient à droite et à gauche garnis de contreforts en terre. Le fond, au lieu d'être plat, était incliné assez fortement du côté de la pente. Il eût été préférable de le faire plat ou incliné dans le sens opposé. A l'angle droit est placée la prise qui conduit l'eau à l'usine.

Lundi soir, ordre avait été donné à l'usine qui devait, paraît-il, marcher pendant la nuit, de laisser le réservoir se remplir plus que de coutume.

Sous la poussée de la masse d'eau qui s'y trouvait, le mur antérieur du réservoir a cédé dans sa partie de droite (quand on regarde le lac), les pierres et la maçonnerie ont été violemment lancées à gauche et au loin. Un gros pommier qui se trouvait à quelques pas fut coupé net au collet. Toute la prairie à gauche du réservoir est remplie des pierres de la maçonnerie. Les eaux se précipitèrent alors par la brèche qu'elles venaient de faire et descendirent, sans y faire trop de dégâts, la pente douce ou le plateau que forme la prairie. Au bout de celle-ci, elles trouvent le vallon que suit le chemin. Elles s'y précipitent avec furie. D'abord, le chemin bien pavé résiste, mais ici et là la brèche se fait et s'élargit sans cesse. Les débris arrachés suivent et grossissent le torrent dévastateur. Il est encore incertain dans sa marche; une partie se déverse à gauche dans des champs et des vignes, sans leur faire trop de mal; mais le ravin se creuse, le lit se fait; les blocs sont entraînés. L'écorce des arbres, des noyers surtout, est arrachée du côté d'où vient le courant et le bois rouge montre la force des eaux.

Elles arrivent à Pertit. Le pavé cède tout à fait; le chemin se creuse, minant les maisons qui y tournaient le dos. Celles-ci s'écroulent; meubles, ustensiles et provisions, gens et bêtes, tout est pêle-mêle. Pertit offre l'aspect le plus lamentable. Les maisons sont suspendues au-dessus du lit, maintenant à sec, qu'a suivi le torrent.

Voici une porte ouverte à grands battants qui conduit d'un corridor dans le vide. Une cave voûtée est défoncée; plus loin, un fruitier montre ses tablars chargés de pommes.

Le petit tunnel, arrêtant les débris, ralentit quelque peu la force du courant, qui, tout à côté, démolit l'angle de la maison placée près du réservoir des eaux des Avants.

La route quitte là le fond du vallon pour en suivre les flancs. Elle est épargnée; l'eau se précipite à sa gauche, creusant, ravinant, arrachant d'immenses noyers séculaires; elle laisse à droite les Vuarennes, en bouleversant les jardins, et arrive contre le talus de la route des Avants qui coupe le plissement du terrain, au-dessous des Vuarennes. L'eau est arrêtée, la route tient bon; les débris remplissent l'enfoncement qui est au-dessous d'elle et bientôt l'eau passe par-dessus la route, entraînant les boute-roues de granit, qu'elle n'abandonne qu'en bas, devant l'hôtel du Cygne. Des débris de toute sorte sont entassés contre la route; paillasses effondrées et salies, meubles brisés, un fer à repasser, à braise, près de son couvercle arraché, des marmites, des chaudrons, du maïs, des planches, des pierres en quantité, témoignent des dégâts accomplis.

La route a bien tenu et elle n'a pas de mal pour dire, mais au-dessous d'elle les ravages recommencent, les champs, jardins et prairies qui se trouvaient là ont disparu et le ravinement fait mal à voir. Tous les débris viennent heurter contre le mur de derrière d'une maison de Vernex-dessus. Il cède bientôt, l'eau se précipite à la cave, à l'écurie, tout s'effondre bientôt; les vases pleins de vin qui fermentait encore sont renversés, défoncés et leur contenu s'ajoute au courant. Trois belles vaches et un veau restent enfouis à l'écurie. On voit le tas de foin qui est descendu avec le plafond de celle-ci.

L'eau coupe la route qui conduit de Vernex à Clarens par l'infirmerie, démolit une maison qui se trouve de l'autre côté ravine affreusement le chemin pavé, met à nu et brise les conduites d'eau, d'égoût et de gaz, comble la fontaine qui se trouve devant la laiterie, arrive sur le pont du chemin de fer. Il tient bon et solidement. Le courant se divise. Une partie se précipite dans la tranchée du chemin de fer qui est bientôt couvert de plusieurs mètres de débris. L'autre partie passe le pont, continue ses ravages, arrive sur la route et s'élance de tout son poids contre les maisons qui sont de l'autre côté. Une confiserie est là; elle est aussitôt défoncée et remplie de boue, de débris et de pierres. La poussée a dû être énorme; la boue, lancée avec force, a rejailli jusqu'à la hauteur du second étage.

Les maisons qui sont à gauche de la route qui descend de la gare à l'hôtel du Cygne ont tenu bon; mais elles sont remplies de boue et de pierres; les dégâts sont considérables. L'avalanche boueuse suit la route, ralentissant sa course; les débris s'entassent à plus d'un mètre; une partie coule du côté de Clarens, le long des dépendances du Cygne, jusqu'à hauteur d'homme, une autre partie défonce le mur,

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 2

CRUELLE VENGEANCE

PAR

ERNEST GARENNES

Je ne sais si je dois parler, répondit Frédéric. Vous, si vive, si rieuse, vous allez vous moquer, peut-être, et, cependant, je sens qu'il me faut ouvrir mon cœur à qui saurait y lire. Voulez-vous lire? Oui, n'est-ce pas? Alors, vous me comprendrez... ma confession sera un peu longue!...

Sur un signe, il continua :

— Au sortir de l'école de marine, — il y a déjà huit ans, — mes rêveries de jeune homme m'avaient laissé dans l'âme une impression profonde; elles m'avaient habitué à considérer une femme comme un être divin, comme une céleste créature. Mais avec les félicités que me faisait entrevoir une ardente imagination, le sentiment de mon ignorance, de ma nullité, venait, comme un horrible cauchemar, bouleverser mon esprit. Je cherchais ce qui pouvait plaire en moi et ne trouvais rien. Ne fallait-il pas, pour mériter l'affection d'une femme, des perfections que je n'avais point? La timidité augmentait ma gaucherie. Je ne savais pas qu'on plaît aussi souvent par ses défauts que par ses qualités... J'aimai sans oser parler, mais des regards me trahirent. Un camarade de collège, plus âgé que moi de quelques années, s'apercevant de ma passion naissante, s'écria : « Tu es amoureux, je crois? C'est à en mourir de rire! » Ces mots glacèrent mon cœur. Je renfermai au fond de moi-même les sentiments qui m'agitaient, et une timidité invincible triompha de mes désirs. C'est là le secret d'une insensibilité plus apparente que réelle, car je sais combien j'aimerais la femme qui me saurait comprendre, la femme qui, bonne et aimante... Mais pourquoi parler de ce qui n'est pas, de ce qui ne peut exister... Je n'ai jamais été aimé et ne le serai jamais... Cependant je comprends le langage des yeux, je comprends ces muettes causeries où l'on échange de sublimes pensées que ne sauraient rendre les plus belles paroles... Mais j'ai reporté sur mon métier tout l'amour qu'on n'a pas voulu prendre, et pendant mes longues traversées, aux heures de repos, quand il m'est loisible de rêver, sur le pont, en face de l'immensité, je poétise la femme, cet idéal de mon imagination en délire, cet idéal qui ne prit jamais pour moi l'apparence de la réalité...

Il eût pu continuer ainsi longtemps, et ce qu'il eût dit encore n'eût pas valu davantage; mais la coquette s'était laissé prendre à ces regrets. Et quand Mme de Mincy, s'approchant, posa ses lèvres brûlants sur son front, il frissonna, sans oser lever la tête, comme s'il avait honte de sa mauvaise action.

Et elle, tout émue, pleura. Une larme avait roulé sur la joue de ce grand enfant, qui, lentement, se redressa. Il était pâle, et cette femme, naguère si fière avec ses adorateurs, était sans défense devant celui qui avait dédaigné de la courtiser. Elle lui tendit les bras. Et lui, sous le coup d'une idée infernale, retint avec peine un impitoyable éclat de rire!

A cet âge, on n'est point méchant. Frédéric pensa qu'il serait criminel de flétrir l'amitié qu'on lui offrait, dût-il venger d'anciennes et cruelles blessures. Il s'assit près de Mme Mincy et la pressa contre son cœur...

— Mon Dieu! fit-elle, ai-je donc pu ignorer le bonheur si longtemps? Mais je ne vivais pas! Merci, ami, vous m'avez appris à exister... Vous m'aurez donné plus que la vie, car je vous en dois les plus précieuses jouissances. Qu'étais-je donc avant de vous connaître? Une femme sans cœur. J'estimais M. de Mincy : je ne l'aimais pas. Et tous ces adorateurs, qu'étaient-ils pour moi? Une vaniteuse livrée! C'était bien mal, n'est-ce pas? Mais je ne serai plus coquette... Je veux une vie nouvelle, et c'est à vous qu'en reviendra l'honneur... la coquette sans cœur devient femme et vous comprend!

L'amour-propre de Frédéric était flatté. Il avait triomphé.

III

Tournant avait quelque peu négligé ses amis. On eût dit qu'il les fuyait.

— Eh bien! fit l'un d'eux, où en es-tu de ton entreprise? Tu dois avoir de curieux détails à nous communiquer?

— Ma foi, ce que j'ai fait ne mérite pas que je vous le dise.

Tous s'écrièrent :

— Il est devenu amoureux et s'est pris au piège que lui-même avait tendu.

— Peut-être!

se précipite dans le jardin du Cygne, qu'elle remplit de pierres, et de là se rend au lac où se termine sa course vagabonde ; une troisième partie, véritable bouillie brun-jaunâtre, coule jusque devant l'imprimerie Peyrollaz, où se voit la dernière trace sous la forme d'un mince filet jaune qui se perd dans une embouchure d'égoût. De la Rouvenaz à l'hôtel du Cygne, l'eau s'élevait à 20 ou 30 cm. Les maisons en sont salies, la route est presque impraticable.

De bonne heure, à la première nouvelle de la catastrophe, les pompiers ont été mis sur pied ; des ouvriers italiens ont été mis à réquisition ; le déblaiement s'est fait rapidement. Les trains, qui ont dû transborder, ont repris leur circulation régulière ; les pompiers de Villeneuve et Roche sont accourus.

Les dégâts matériels sont considérables et se chiffreront par centaines de mille francs.

* * *

Mercredi matin, pendant les travaux de déblaiement, plusieurs habitations se sont encore écroulées à Pertit et à Vuarennes.

* * *

Le service du tramway n'a été interrompu que pendant quelques heures, les moteurs électriques étant actionnés par une machine à vapeur, mais hier, par ordre supérieur, ce service a été arrêté.

Nouvelles suisses.

Fête fédérale de gymnastique. — L'assemblée des délégués de la Société fédérale de gymnastique tenue à Olten était fort nombreuse. Genève a obtenu la fête fédérale pour 1891.

Recensement fédéral. — C'est, ainsi qu'on le sait, le 1er décembre prochain qu'aura lieu le recensement fédéral. Dans la règle, ce recensement doit se faire tous les dix ans ; le dernier a eu lieu en 1880, la date du prochain devait donc être 1890. Si l'Assemblée fédérale a décidé, le 20 avril dernier, qu'il serait procédé déjà cette année à cette statistique générale, c'est qu'elle a voulu qu'on obtînt le plus promptement possible les renseignements nécessaires pour l'étude de la question d'une loi d'assurance contre les accidents, et pour l'étude du remaniement des arrondissements électoraux, remaniement que l'Assemblée croit utile d'opérer avant les élections fédérales de 1890.

Armes et trophées des vieux régiments suisses. — Il y aura à l'Exposition universelle de 1889 une exposition des armes, trophées, équipements des régiments suisses au service de la France de 1560 à 1830. Une circulaire vient d'être adressée de Berne aux gouvernements cantonaux pour les prier de contribuer à cette exposition en prêtant les objets s'y rapportant qui ont été conservés dans les arsenaux et en invitant les familles qui ont conservé des reliques de ces régiments à bien vouloir les confier également au comité de l'exposition.

Traités de commerce. — On télégraphie de Bâle que les négociations pour le traité de commerce entre la Suisse et l'Allemagne ont continué sous la présidence du commissaire allemand, M. Huber.

Loi sur les chemins de fer. — Le département fédéral des chemins de fer s'occupe actuellement de l'élaboration d'une nouvelle loi concernant le repos des employés de chemins de fer, dans le sens d'une augmentation des jours de congé, particulièrement pour les employés feminins.

Grütli. — Les sections romandes de la société du Grütli avaient à choisir entre Lausanne et la Chaux-de-Fonds pour le lieu où paraîtra leur organe officiel. Elles ont choisi la Chaux-de-Fonds.

Schwytz. — Un vagabond légendaire dans le canton de Schwytz, où il n'avait pas son pareil pour vider les flacons d'eau-de-vie, vient de mourir d'une façon horrible. Il passait la nuit en plein air dans les environs de Biberbrücke et avait allumé du feu pour se réchauffer ; le matin, on trouva à côté des restes de ce feu le cadavre entièrement carbonisé du pauvre diable.

Berne. — Le Conseil fédéral a autorisé la légation de Suisse à Vienne à échanger avec le gouvernement austro-hongrois une déclaration à teneur de laquelle le traité de commerce avec la Suisse sera prorogé jusqu'à la fin de l'année présente. Le nouveau traité sera probablement conclu de façon à pouvoir entrer en vigueur dès le 1er janvier 1889.

— On a reçu la nouvelle de l'arrivée à New-York de M. de Claparède, le nouveau ministre suisse aux Etats-Unis. M. de Claparède a été reçu au port par 15 sociétés suisses qui lui ont fait une ovation.

Lucerne. — Le *Luzerner Landbote* dit qu'on remarque avec une satisfaction particulière que, depuis l'établissement du monopole fédéral, la consommation de l'eau-de-vie dans le canton a diminué de moitié. Il attribue cet heureux résultat à l'effet moral produit sur le peuple par les discussions qui ont eu lieu au sujet de l'alcoolisme. Le peuple a fini par ouvrir les yeux sur le danger de cette boisson et s'est mis à consommer du lait au lieu d'eau-de-vie.

Soleure. — Dimanche passé, le peuple soleurois a adopté une loi restreignant le nombre des danses publiques et des bénichons. La loi n'autorise les danses publiques que pendant trois jours du carnaval et pendant cinq jours durant le reste de l'année, les jours de foires dans les localités où la foire a lieu, et à l'occasion des fêtes particulières, moyennant autorisation du Conseil d'Etat.

Bâle. — On écrit de Fribourg-en-Brisgau que le grand duc de Bade n'a pas accordé la grâce du condamné à mort Bilger, le meurtrier de la jeune Bertha Brunner, de Bâle. Bilger sera exécuté à Fribourg. Depuis le moment de sa condamnation, il n'a témoigné aucun repentir.

Vaud. — Mardi 30 octobre, jour de la foire d'Yverdon, à la Baumaz, près de Cronay, est arrivé un fait qui, s'il n'est pas unique, est d'une rareté exceptionelle.

Deux troupeaux de vaches étant au pâturage dans des prés adjacents, deux vaches se mirent à se quereller ; l'une d'elles, poursuivie par son ennemie, se retourna furieuse et la fit tomber inanimée par le coup violent qu'elle lui asséna sur la tête.

— De fausses pièces suisses de 2 fr., au millésime de 1886, au son mat, savonneuses au toucher, ont été émises dernièrement à Lutry par quatre inconnus, paraissant d'origine étrangère, âgés l'un de 40 à 50 ans, les trois autres de 20 à 25 ans.

Valais. — Mercredi dernier, à Bagnes, un homme se rendait à la montagne pour y chercher du foin. Après avoir fauché un instant, il glissa ou fit un faux pas et tomba d'une haute paroi de rocher. On n'a relevé qu'un cadavre.

— On signale d'abondantes chutes de neige dans le Haut-Valais. Les lignes télégraphiques dans la vallée de Zermatt et sur la route du Simplon ont été brisées par le poids de la neige humide et lourde.

— La voie ferrée de Viège à Zermatt est jalonnée et piquetée sur tout son parcours et les ingénieurs font les relevés cadastraux pour les expropriations. La ligne sera très pittoresque et d'un tracé très hardi. Elle aura 35 km. avec pente maximum de 4 1/2 % et sera à voie étroite.

— Mgr l'évêque Bagnoud est mort vendredi soir à l'âge de 86 ans. Il était abbé de St-Maurice depuis le 3 septembre 1834, avait été préconisé évêque de Bethléem, le 3 juillet 1840.

Genève. — L'entente entre les deux groupes du parti radical a été scellée lundi soir.

« L'accord, dit le *Radical-Libéral*, était déjà conclu depuis quelque temps en ce qui concerne les principes. Les délégués du groupe du *Genevois* avaient déclaré dans plusieurs occasions qu'ils ne laisseraient porter atteinte aux lois de 1873, et qu'ils maintiendraient le programme du parti radical-libéral dans son intégrité. »

Nouvelles étrangères.

France. — Le bruit court que trois Allemands ont été signalés à Nice comme espions. Deux d'entre eux se sont enfuis ; l'autre a été arrêté à l'hôtel des Négociants. Il portait un paquet de cartouches du fusil Lebel.

— Cette semaine, la Société de l'Alliance latine *l'Allouette* fêtait, dans un dîner présidé par M. Victor Tissot, le dixième anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, en 1878 qu'eut lieu, sous la présidence honoraire de Victor Hugo, la première réunion de la Société fondée par MM. X. de Ricard et Edmond Thiaudière dans le but de resserrer les liens qui doivent unir tous les peuples de race latine.

Ce dîner était fort nombreux. Au dessert, M. Edmond Thiaudière a, le premier, pris la parole. Il a parlé des débuts de l'Alliance latine, a rappelé aux convives l'anniversaire qu'ils fêtaient, et il a salué de la façon la plus cordiale la Suisse, ainsi que M. Tissot qui la représentait si dignement.

— La semaine dernière a eu lieu, à Paris, l'exécution de Mathelin, ouvrier puisatier qui avait assassiné son ami Eugène Ougin, surveillant de balayage de la ville de Paris.

— Un vol considérable a été commis dans la nuit de vendredi à samedi chez MM. Reverchon et Bathelier, changeurs, rue Coquilière, à Paris. Les voleurs ont emporté pour 125,000 fr. de titres et argent.

— Deux explosions de dynamite se sont produites à Paris, aux premières heures du matin, rue Boucher et rue Française. Ces deux explosions sont dues à la malveillance et dirigées toutes deux contre des bureaux de placement de garçons limonadiers.

Italie. — La *Gazette piémontaise* publie un long article sur le malaise économique existant non seulement en Romagne, mais dans toute l'Italie. Cet article s'appuie sur une pétition adressée au ministère par les agriculteurs de la province de Verceil ; ils demandent que les propriétaires soient obligés de donner du travail aux paysans et de les payer à raison de 25 cent. l'heure.

— Des renseignements de source officieuse confirment que le déficit du budget est de 105 millions.

— Le ministre de l'agriculture a déclaré, dans un discours tenu à Cantazaro, que, sur 35 millions d'hectolitres de vins italiens, 1,700,000 seulement allaient en France, mais que, par contre, les exportations en Allemagne, en Suisse et en Angleterre ont augmenté et font compensation.

Allemagne. — Le nombre d'Allemands qui ont émigré au mois de septembre a été de 8637.

Il y a eu, depuis le commencement de la présente année, 80,031 émigrations dans l'empire.

Angleterre. — A la suite d'une collision, le vapeur anglais *Saxmundham* et le vapeur norvégien *Nor* ont coulé bas dans la Manche ; une partie des équipages a été sauvée. On croit qu'il y a 22 morts.

Amérique. — Lundi, dans toute l'Union, a eu lieu la désignation des électeurs du second degré choisis dans chaque Etat et chargés de procéder en décembre à l'élection du président.

Selon la prévision générale, M. Harrison serait élu par 218 voix environ contre 183 à M. Cleveland.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Dans sa séance du 26 octobre, le Conseil a accordé une patente de licencié en droit pour pratiquer devant les tribunaux inférieurs à M. Jean Gillet, à Bulle.

— Dans sa séance du 3 novembre, il nomme M. Pierre Demierre instituteur à la nouvelle école supérieure des garçons de la ville de Bulle.

Le **Grand Conseil** est convoqué en session ordinaire sur le mardi 13 novembre, à 10 h. du matin.

Les tractanda de notre assemblée législative viennent de paraître. Il n'y a rien de saillant. A part quelques décrets et subsides concernant des routes et endiguements de torrents, nous voyons les comptes-rendus administratifs de 1887 (Tribunal cantonal 1886) et les nominations habituelles. La session ne durera guère plus de la semain prochaine.

M. Romain Thurler, à Fribourg, vient de passer à Berne de brillants examens de pharmacien. Il est sorti premier de la série des candidats. Nos félicitations sympathiques !

— Ton air dissimulé ne nous trompe pas, s'écria l'avocat. Allons, sois de bonne foi et avoue que tu n'as pas mieux réussi que nous.

— Si tu avais eu quelque succès, dit un autre, tu ne manquerais pas de nous en faire part. Il faut que j'essaye encore, peut-être serai-je plus heureux qu'autrefois !

— Pourquoi, répondit l'enseigne de vaisseau, tourmenter ainsi une pauvre femme ? Laissez-lui donc son bonheur à elle. Quel grand mal vous a-t-elle fait ? Elle s'est jouée de l'amour plus ou moins vrai de quelques jeunes gens qui, par vanité, aspiraient à faire sa conquête. Est-ce donc un si grand crime ? Nous autres hommes, nous sommes injustes ; nous voudrions que les femmes fussent d'humbles esclaves, obligées de nous croire toujours quand souvent nous allons à elles avec des poroles trompeuses.

— Ah ! quel beau plaidoyer en faveur des femmes ! Il paraît que la belle Clarisse t'a armé son chevalier et ordonné de gagner tes éperons en défendant le beau sexe. Mon pauvre ami, te voilà presque un Amadis !

— Si d'un mot je faisais taire vos quolibets ?

— Tu l'aurais déjà prononcé, ce mot magique !

Frédéric, qui n'était pas amoureux, encore, résistait au désir de tout avouer ; il se souvenait de Clarisse heureuse, peut-être, de son premier amour, de cet amour qu'il avait fait naître à l'aide d'une comédie habilement jouée ! Mais on le plaisanta, on le tortura de bons mots, d'épigrammes : l'amour-propre triompha de ses scrupules. Il raconta, dans tous leurs détailes, le plan qu'il avait formé, toutes les phases par lesquelles il avait amené la malheureuse femme à l'aimer, et enfin la dernière scène, cette scène qui lui livrait Mme de Mincy... Il reçut les félicitations de ses amis, qui n'eurent qu'une pensée : il fallait achever la leçon ; la belle coquette n'entrevoyait que le plaisir ; le châtiment devait venir ! (*A suivre.*)

M. Joseph Buchs, ancien secrétaire de police à Fribourg, vient de mourir dans sa propriété de St-Loup. Par testament, il a légué 300 fr. à sa commune d'origine, Bellegarde ; 500 fr. à l'orphelinat de St-Loup ; 500 fr. au couvent des capucins et 100 fr. à l'orphelinat de Fribourg.

Mardi dernier, le feu a éclaté vers les 4 heures du soir dans une ferme située entre la gare de Guin et les bains de Bonn et l'a complètement dévorée. On ignore la cause du sinistre, mais on trouve que depuis quelque temps il brûle par trop souvent à Guin et aux environs.

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, deux inividus ont cherché à pénétrer dans un petit magasin d'épicerie de Fribourg. Surpris par la patrouille, un de ces gaillards a été arrêté ; le second a pu s'enfuir, après avoir essuyé un coup de revolver. Déjà deux fois cet établissement, construit par M. Diesbach de la Poya, a été dévalisé.

GRUYÈRE

Lundi soir, P. J., d'Estavannens, dans un accès de fièvre chaude, s'est coupé l'index de la main gauche avec une hache.

L'école secondaire de la Gruyère, placée sous la direction de M. l'abbé Schuwey, s'ouvrira très prochainement. Les élèves intentionnés de suivre les cours de cette école sont invités à se présenter, au bâtiment scolaire de Bulle, le lundi 12 novembre prochain, à 9 heures du matin, pour y subir l'examen d'admission.

Bulle, le 2 novembre 1888.

Les membres du comité :
N. Duvillard, préfet.
M. Progin, inspecteur.
E. Glasson, syndic.

BIBLIOGRAPHIE

LES NOUVELLES ÉTRENNES FRIBOURGEOISES pour 1889. Publiées par L. Grangier, professeur, sous le patronnage de la Société économique et d'utilité publique de Fribourg. Vingt-troisième année. Fribourg, imprimerie Fragnière frères. — Prix : 1 fr.

C'est toujours avec plaisir que nous voyons arriver chaque année ce modeste et intéressant volume, qui en est maintenant à sa vingt-troisième année de publication. Cet âge déjà respectable nous indique que les *Etrennes fribourgeoises* ont aujourd'hui pris leur place dans notre littérature nationale. La partie biographique, les coraules ou chants et légendes populaires, l'annuaire, sont spécialement destinés au public fribourgeois. Les notices historiques, les articles d'archéologie, sciences, arts et littérature, les nouvelles et anecdotes, les *varia*, ont un intérêt plus général et s'adressent à tout lecteur désireux de suivre dans ses manifestations diverses le mouvement littéraire de notre Suisse romande.

Les illustrations, bien que d'une valeur inégale comme impression, sont généralement soignées, et ce qui en fait le mérite, c'est qu'elles sont encore un produit du crû : elles sont presque toutes exécutées par les éditeurs eux-mêmes, qui ont adjoint à leur imprimerie un atelier de gravure chimique pour reproduction, d'après un procédé entièrement nouveau.

Après un premier examen, nous ne pouvons que recommander ce nouveau volume à ceux qui ne connaissent pas encore les *Etrennes fribourgeoises*. Pour les lecteurs des années précédentes, il nous suffira de signaler l'apparition de l'année 1889.

En vente chez tous les libraires et à l'imprimerie de *la Gruyère*, à Bulle.

L'ÉCHO DE LA SEMAINE (rédacteur en chef : Victor Tissot) publie entre autres articles dans son cinquième numéro : La déclaration de Boulanger, par E. Daudet ; Floquet à l'eau, par H. Rochefort ; une chanson de Jouy ; deux nouvelles de Theuriet et de Richard O'Monroy ; le récit de l'expédition scientifique de M. Janssen au mont Blanc ; une Semaine littéraire, de Francisque Sarcey ; une Semaine dramatique, de M. Bernard-Derosne ; la Mort d'un ami, par J. Michelet ; une poésie de Victor Hugo ; un portrait inédit d'Adolphe Belot, par Adolphe Belot, et deux romans, dont l'un illustré.

L'*Echo de la Semaine* (15 cent.) est en vente chez tous les libraires et les marchands de journaux. On s'abonne sans frais aux bureaux de poste (France, un an, 6 fr.; Union postale, 7 fr. 50). — Numéro spécimen gratuit sur demande, 3, place de Valois, Paris.

Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du ***Bitter ferrugineux*** de J.-P. Mosimann, pharmacien, à Langnau. (Voir aux annonces.)

Mises publiques.

Le soussigné exposera en vente, par voie de mises publiques, ***lundi 12 novembre prochain***, dès 2 heures après midi, à l'hôtel du Sapin, à Charmey, les immeubles ci-après désignés :

COMMUNE DE CHARMEY

Art. 543, folio 7, N° 11. *Rotzassons*, N° 45, habitation d'un are 14 centiares.
Art. 544, folio 7, N° 12. *Rotzassons*, pré de 6 ares 37 centiares.
Conditions de payement très favorables.
Bulle, le 26 octobre 1888.
599] Louis Fasel, agent d'affaires.

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.
Epicerie fine
et grand choix de conserves alimentaires.
Bougies valaisannes.
Cierges Réali de Venise.
Dépôt unique de feux de Bengale
en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.
Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féerique et grandiose. [507

Avis au public.

A la **boulangerie - confiserie d'Emile BERTHOUD,** à Bulle, grand choix de ***bonbons fins*** et ***desserts*** divers.
Il se recommande à son honorable clientèle pour toutes commandes qui lui seront confiées, telles que charlotte russe, gâteau financier, bûche de Noël, lesquelles seront exécutées promptement et avec beaucoup de soin.
En outre, tous les dimanches et mercredis, pâté froid. [596] *Le sussigné.*

AVIS

A la ***boulangerie Castella***, on trouve tous les jours du ***pain Graham***. [606

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 ½ %, en premier et en second rang.
455] ***P. Favre***, notaire, Bulle.

Librairie Ch. MOREL,

BULLE :
Etrennes fribourgeoises pour 1889,
ALMANACH divers en français et en allemand. [620

On cherche à louer,

dans la contrée, une bonne ***boulangerie*** pour le printemps prochain.
S'adresser au bureau du journal. [623

On cherche à louer

un ***local*** au rez-de-chaussée qui pourrait servir comme entrepôt.
S'adresser au bureau du journal. [625

Une ***jeune fille*** honnête désire se placer comme bonne d'enfants. Elle ne désirerait point de gage, moyennant un bon traitement.
S'adresser au bureau du journal. [608

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

DIASTASE

		Fr.
Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration		1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale		1 40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofulose, les dartres et la syphilis		1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique		1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants		1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace		1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses ; nourriture des enfants		1 40
Diastasés à la pepsine. Remède pour la digestion		1 40
Sucre et ***bonbons de malt,*** très recherchés contre les affections catarrhales.		

Ce sont les **seuls produits de malt** qui aient obtenu une *MÉDAILLE à BRÊME 1874.* [601

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.
A l'exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

LA SUISSE *SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, fondée en 1858.* — Siège social : LAUSANNE, rue du Midi, 3. — Assurances au décès avec primes uniques, temporaires ou viagères. — Assurances mixtes et à terme fixe. — Assurances de capitaux payables en cas de vie, avec primes uniques ou annuelles, aliénées ou restituables. — Rentes viagères immédiates ou différées. — Achats d'usufruits ou de nues-propriétés.
En échange de la renonciation aux bénéfices, la compagnie remet aux nouveaux assurés, **sans augmentation de prime**, une police d'assurances contre les accidents, ensuite de laquelle, suivant la combinaison choisie, le capital est payé à double en cas de décès par accidents.
La société assure, à des conditions très modérées, les risques de guerre et de voyages.
Pour renseignements, prospectus, etc., s'adresser au siège social, Lausanne, rue du Midi 3, ou à l'**Agence de la société, à Bulle.** (H1646L) [193

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs**. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les *harnais*, les *bottes*, les *sabots de chevaux*, *selles*, *voitures*, chez
MM. ***A. BOSSON***, à *Bulle.*
L. KOERBER, »
Alex. DESBIOLLES, » [602

Socques, souliers, bottines

en vente au prix de fabrique
pour cause de *PLACE INSUFFISANTE :*

Socques empeigne non doublés	homme,	3 80
» » »	femme,	3 20
» » »	filles,	2 60
» » »	enfant,	2 —
et doublés en proportion.		
Souliers empeigne ferrés	homme, prima	7 50
» » » »	extra	9 —
» » » »	prima	6 50
Bottines élastiques	homme	» 9 50
» »	femme	» 7 50

et autres genres en proportion.

Au magasin AU PRINTEMPS
à ***Bulle***, [629
anciennement LA BOTTE ROUGE

A louer :

Un ***appartement*** de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville.
S'adresser au notaire Dupré, à Bulle. [495

A louer : Un petit ***appartement*** au soleil levant.
S'adresser au bureau du journal. [470

Dimanche 11 novembre prochain :
Cassée
à la Maison de Ville, à Riaz.
Invitation cordiale.
610] Bosson, aubergiste.

Dimanche 11 novembre courant :
Cassée
à l'auberge de la Croix-Blanche, à Epagny.
Invitation cordiale. [613

Dimanche 18 novembre courant :
Cassée
à la Maison de Ville, à La Tour.
Invitation cordiale.
621] Berchtold, aubergiste.

CASSÉE

le dimanche 18 novembre courant,
à Marsens.
Invitation cordiale. [622

Dimanche 18 novembre courant :
Cassée
à l'auberge de l'Etoile d'Or, Broc.
Invitation cordiale.
624] Jos. Sudan, aubergiste.

Dimanche 18 novembre courant :
Cassée
à la pinte de l'Union fédérale, à Sales (Gruyère).
Réception cordiale.
630] F. Dupond, pintier.

Cassée
au ***café*** de la ***Tour, Tour-de-Trême*** *le 25 novembre.*
Invitation cordiale. [631] Eug. Richoz.

A louer : Au N° 166, au centre de la ville de Bulle, une ***boulangerie***, comprenant un magasin, un four en bon état, une cour et un hangar, ainsi qu'un logement avec trois pièces, une cuisine fraîchement réparée. [605

A louer : Au centre de la ville, un bel ***appartement***. Entrée à volonté.
S'adresser au bureau du journal. [441

ATTENTION!

Ne voulant plus tenir que les articles de toilette concernant mon état, je liquiderai au prix de facture les objets suivants :

Sac de voyage . .	depuis	3 50
Parapluie . . .	»	1 90
Boîte à thé . . .	»	1 75
Sacoche	»	1 30
Boîte à bijoux . .	»	1 25
Boîte à gants . . .	»	1 20
Boîte à musique . .	»	— 90
Peinture à l'huile .	»	— 90
Plumeaux fins . .	»	— 90
Vide-poche . . .	»	— 90
Ceinture en cuir .	»	— 60
Thermomètre . .	»	— 60
Album à photographies	»	— 50
Nécessaire à ouvrage	»	— 50
Sébille	»	— 35
Eventails	»	— 30
Porte-monnaie .	»	— 30
Coffret	»	— 30
Paniers	»	— 30
Tirelire	»	— 30
Courroie pour voyage	»	— 30
Porte-clefs . . .	»	— 25
Boîte d'école . . .	»	— 20
Broches	»	— 10
Cadres à photographie	»	— 10

Tous les ***jouets d'enfant*** et ***jeux de société***. [626
Chez A. MARGOT, *coiffeur*, **Bulle.**

Encombrement de marchandises.

Jacques BOSSON, *chapelier, à Bulle,* expose en vente un grand assortiment de ***chapeaux de feutre***, de ***blouses***, etc., au prix réel de facture. [628
OCCASION EXCEPTIONNELLE

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste.
à BULLE [41
sera à ***Château-d'Œx*** les 16 et 17 nov.

Agence de recouvrements

A. DAVET, procureur,
à BULLE
Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Géraces. — Placements hypothécaires. [587

A louer : Pour y entrer de suite, à des personnes tranquilles, un beau ***logement***, composé de trois belles chambres, belle cuisine, belle cave, bien exposé au soleil levant, lieu dit à la Toulaz.
S'adresser à la propriétaire, Mme Sudan-Blanc, à Bulle. [627

Bureau d'agence d'affaires.

Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un bureau d'***agence d'affaires*** au rez-de-chaussée de la maison BREUCHAUD, sous le télégraphe, en face du *Cheval-Blanc.*

Jean GILLET,
531] NOTAIRE ET AVOCAT

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire*, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à *BULLE.*

Se recommande

A. Raggenbass, fabt de limes, *successeur de Ph. Guidi,*
482] 261, rue de Morat, Fribourg.

Cidre 1re qualité

à ***25 cent. le litre*** pour emporter.

Dépôt à la ***grande salle de l'hôtel des Alpes*** dès jeudi 8 courant. [617

VINS D'ITALIE PUR RAISIN

Reconnu bon par l'analyse de M. de VEVEY, qui est à disposition.

Vin rouge : ***58*** c. le litre; vin blanc : ***46*** c. et à ***50*** c. par quantité en dessous de 10 litres.

En dépôt à l'***hôtel du Cheval-Blanc,*** à Bulle.

Grand choix de vins vaudois. [564

AVIS

J'ai encore quelques ***PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES*** à faire.

589] MENOUD, notaire, à Bulle.

La filature de chanvre et de lin DE Henri STRICKLER

à ***Hœngg*** près *Zurich*, se charge de *broyer* et de *filer* à façon, à des prix réduits, du *chanvre*, du *lin* et des *étoupes*, de *lessiver* et de *tisser* le fil et de *blanchir* la toile, garantissant un filage et un tissage supérieurs, renommés depuis plus de trente ans.

Adresser la filasse à la station d'Altstetten près Zurich.

Seul diplôme pour la bonne fabrication de gros numéros de fil à tisser et de fil pour cordonniers à l'exposition nationale suisse à Zurich. (OF9677) [604

Attention!

Le soussigné prend la liberté de rappeler à l'honorable public de la ville et de la campagne son ***magasin de meubles*** richement assorti. On y trouvera toujours un grand choix de lits complètement montés, ou par pièces à volonté. Grand choix d'édredons et plumes; meubles en tous genres et pour tous les goûts.

Il est à la disposition de chacun pour toute fourniture ou réparation dont on voudra bien le charger et qu'il exécutera promptement et à *prix modérés.*

Ant. FELDER, *tapissier,*
rue de la Préfecture 224,
615] (776F) FRIBOURG.

Avoine fourragère,

récolte 1887, [618
le sac à 12 fr. 90 (150 litres),
FARINE DE RIZ, à très bas prix,
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

LE JEU FAVORI DE L'ENFANCE!

C'est le titre d'un ravissant album richement illustré, dont la lecture doit être recommandée à tous les parents qui désirent **un jouet sérieux et amusant** à la fois pour leurs enfants. Cet album fournit tous les détails désirables sur les célèbres **Boîtes de Construction en Pierre à l'Ancre.** L'envoi de cet album se fait franco sur toute demande adressée à

F.-AD. RICHTER & Cie à Olten.

L'AMI DU MALADE

La 50 Edition du petit livre illustré dont le titre figure en tête de la présente annonce, **offre un intérêt palpitant pour chaque malade** qui ne veut pas dépenser son argent en pure perte. Concis, clairs et sûrs, les conseils de «L'AMI DU MALADE» ont rendu la santé à des milliers et des milliers de malades. «L'Ami du Malade» est distribué gratis et franco sur toute demande adressée par simple carte-post. à la librairie de M.

ALBERT MUNZINGER à Olten.

HERNIES GUÉRISON

Par ses remèdes inoffensifs et son excellent bandage, l'***Etablissement*** pour la ***guérison des hernies,*** à ***Glaris,*** m'a guéri complètement d'une grande hernie inguinale, de façon que dès lors je peux travailler sans bandage. Traitement par correspondance, pas de dérangement professionnel. Ehrenfeld près Cologne, juillet 1888. Jean Breit. Pas de remèdes secrets. Une brochure : *Les hernies du bas-ventre et leur guérison,* est envoyée gratis et franco. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, restera à

FRIBOURG Hôtel du ***Faucon*** | le 21 de chaque mois, de 12 ½ heures à 5 heures du soir,

où il prendra les mesures. S'adresser à l'***Etablissement*** pour la ***guérison*** des ***hernies,*** à ***Glaris.*** [332

Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIIIe siècle le célèbre médecin naturaliste **Michel Schuppach de Langnau,** avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les **crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles couleurs**; il est sans rival pour **rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur.** Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indication du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et *suffit pour une cure de 4 semaines.* Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens; à *BULLE, Gavin; ROMONT, Robadey.* (H1300Y) [206

Cognac ferrugineux Comte.

Le litre 3 fr. 50. Dernière perfection. Le ½ litre 2 fr.

Assimilation définitive du fer.

Remède infaillible contre l'***anémie*** (pauvreté du sang), la ***chlorose,*** pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies; difficulté de respirer, apoplexie, transpiration. [603

Dépôt principal : Pharmacie Comte, à Romont.

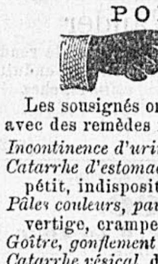

Elixir Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale).

Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, flacon double Fr. 1.80. Dépôt central: pharm. „zum Schutzengel" C. Brady à Kremsier (Moravie), Autriche.

DÉPOT GÉNÉRAL pour toute la Suisse : Pharmacie ***Paul Hartmann,*** à Steckborn.

Dépôt à ***Bulle*** : Pharm. MAGNENAT. — ***Avenches*** : Pharm. CASPARI. — ***Châtel-St-Denis*** : Pharm. WETZSTEIN. — ***Estavayer*** : Pharm. PORCELET. — ***Fribourg*** : Droguerie Charles LAPP. — ***Morat*** : Pharm. GOLLIEZ, ainsi que dans les principales pharmacies de toute la Suisse. [73

POLYCLINIQUE PRIVÉE GLARIS

Guérisons.

Les sousignés ont été guéris des maladies suivantes, par traitement par correspondance, avec des remèdes inoffensifs, sans dérangement professionnel :

Incontinence d'urine, faiblesse de la vessie dès l'enfance. Mlle Krauss, Vaihingen.
Catarrhe d'estomac, faiblesse de l'estomac, dérangement des fonctions digestives, manque d'appétit, indisposition, renvois, constipation. R. Schneider, Brugg.
Pâles couleurs, pauvreté de sang, lassitude, menstrues irrégulières, nervosité, maux de tête, vertige, crampes, toux, *éruptions au visage.* S. Dütsch, Oberstrass.
Goître, gonflement de cou, respiration gênée. R. Schiess, Stein.
Catarrhe vésical, douleurs et difficulté d'uriner. B. Wälti, Gloten.
Catarrhe pulmonaire, toux, expectoration, engorgement, enrouement, difficulté de respiration, âgée de 60 ans. Mme Stapfer, Stäfa.
Dartres sèches sur la tête depuis 14 ans. Mme Lattmann, Thalweil.
Rhumatisme, douleurs violentes et piquantes. J. Bröner, Hausen s/Albis.
Catarrhe d'estomac et d'intestins, flatuosités, constipation alternativement avec diarrhée, maux de tête, névralgie, *rhumatisme.* B. Brühlmann, St-Gall.
Affection des poumons, expectoration, toux, engorgement, difficulté de respiration, lassitude, faiblesse des nerfs, manque d'appétit, frissons. R. Villringer, Rheinau.
Catarrhe guttural, difficulté de respiration, enrouement, toux, engorgement, gonflement de cou. A. Willimann, Lucerne.
Goutte sciatique, rhumatisme. L. Jaques, Avenches.
Eruptions au visage, boutons. L. Rufer, Chaux-de-Fonds.
Taches de rousseur. J. Perret, Neuchâtel.
Névralgie, nervosité, agitation, tremblement des mains. G. Hoffmann, Herisau.
Maladie de la matrice, maux de tête, menstrues irrégulières avec des douleurs, *flueurs blanches, anémie,* varices, goître, engelures. R. Steinmann, Lucerne.
Ulcères aux pieds, flux salin avec inflammation, enflure douloureuse. A. Schwach, Richwil.
Catarrhe intestinal depuis 4 ans, maux de ventre, constipation, ténesme, ardeur d'urine; fut traité par 5 médecins sans aucun succès. J. Egli, Gattikon.
Inflammation, faiblesse des yeux, incapable de travailler. R. Schoch, Bäretsweil.
Rougeur du nez avec inflammation et enflure. R. Kaufmann, St-Gall.
Ver solitaire avec tête dans 1 ¾ heure. F. Fischer, Möriken.
Maux de tête, douleurs faciales très violentes, nerveuse depuis 15 ans, âge 77 ans. Mme Abplanalp, Innertkirchen.
Maladie du foie, catarrhe guttural, toux, expectoration, enrouement, engorgement, raucité, *pauvreté de sang,* faiblesse, maux de tête. J. L., Fribourg

La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du reconvalescent; en tout autre cas, *la pleine discrétion* est assurée.

4 médecins praticiens sont en fonction à la polyclinique qui est dirigée par un ***médecin patenté.*** Des cas difficiles sont discutés ensemble, ce qui est de grande importance pour les malades.

2250 guérisons, chiffre légalisé, datant surtout des années 1886 et 1887. La brochure : *Traitement et guérison des maladies,* est envoyée gratis et franco. Heures de consultation par médecin patenté, de 9 h. du matin à 5 h. du soir :

à ***Zurich,*** Schützengasse 10 II, chaque *dimanche, mardi* et *vendredi;*
à ***Bâle,*** Centralbahnstrasse 19, chaque *mercredi* et *jeudi;* [390
à ***Winterthour,*** Place de la Gare, au St-Gothard II, chaque *samedi.*

S'adresser à la Polyclinique privée, Glaris.

LA

Filature de lin Burgdorf

se recommande pour le filage et tissage à façon de lin, de chanvre et d'étoupes, à des prix très modérés. La matière est filée dans toute sa longueur.

L'établissement étant organisé au mieux, l'exécution des commandes, consciencieusement soignée, peut s'opérer dans un bref délai.

533] DÉPOTS: (H3611Y)
MM. ***Eug. Wæber,*** à *Bulle.*
F. Ayer-Demierre, à *Romont.*

Conservez vos cheveux!

Par l'emploi de la ***Végétaline,*** **lotion régénératrice des cheveux, au suc de Malva,** qui produit une chevelure abondante. Se vend par ½ flacon et grand flacon à 2 fr. et 3 fr. 50, chez AIMÉ MARGOT, coiffeur, à Bulle. [369

CACAO SOLUBLE Suchard

EXCELLENTE QUALITÉ PRÉPARATION INSTANTANÉE

Ferblantier-couvreur.

J'informe l'honorable public que je viens d'ouvrir un ***atelier de ferblantier*** dans la maison de M. PINATON, mécanicien, à Bulle. Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

Se recommande

Alexandre HEIMO,
612] *ferblantier.*

Mlle Philipponaz

vient de s'établir comme ***sage-femme*** dans la maison de M. Calybite BARRAS, à Bulle. Elle se recommande aux familles. [590

A VENDRE

Une ***maraiche*** rière le territoire de Semsales, d'un bon rapport, de la contenance de 3 hectares 51 ares, soit 9 poses 309 perches.

S'adresser au notaire ANDREY, à Bulle. [600

L'ancienne scierie Grand,

aux Granges de La Tour, à quelques minutes de Bulle, est ***à louer*** immédiatement.

619] MORARD, avocat, à Bulle.

Sous la Croix-Blanche

A BULLE

Beaux gruaux de ***maïs*** pour le ménage. — Fleur et gruaux d'***avoine,*** dits d'***épeautre.*** — Petites ***fèves*** décortiquées. — ***Orge*** perlé. — ***Blé noir*** pour la volaille. — ***Avoines fourragères.***

Echange de graines contre farine, son et autres denrées. [335

Supériorité indisputable

CACAO SOLUBLE Marque SPRÜNGLI Zürich CHOCOLAT

en tablettes et en poudre

(OF9830) [611]

Le Messager boiteux

de Berne et Vevey

est en vente à l'imprimerie de *la Gruyère.*

Tout cor, durillon ou **verrue** est promptement enlevé et sans douleurs par simple frottement **au moyen d'un pinceau avec le célèbre remède pour cors au pieds de la Pharmacie Radlauer.**

Carton avec flacon et pinceau Fcs. 1.—.

Goldene Medaillen EHREN DIPLOM Goldene Medaillen
PARIS 1885 NEAPEL 1886 BRÜSSEL 1886 LARINO 1886 PARIS 1886

Marque de fabrique.

Dépôts à *Estavayer* : Pharmacie Porcelet; à *Sion* : Pharmacie C. Faust. [658

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'**Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris** (Suisse) : N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walther, Courchapois; G. Krähenbuhl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Röthenbach (Berne); Mme Simmendingen, inst., Ringingen; F. Schneeberger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne).

Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser : *A l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie,* à *Glaris.* [391

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.